



LE PRÉSIDENT

Monsieur Jacques BOMPARD
Clos Cavalier
La Blissonne
84100 ORANGE

Recommandé AR

Saint-Cloud, le 4 Août 2005

Monsieur,

Vous êtes prié de vous présenter devant le Bureau Exécutif du Front National qui se tiendra 4 rue Vauguyon le 9 septembre à 10 heures. Vous pourrez y être, comme vous l'avez souhaité, assisté de Monsieur Ronald Perdomo, Conseiller Régional PACA.

Vous serez entendu sur vos manquements graves et réitérés à la discipline du Front National :

- 1/ en effet, il vous est reproché d'avoir, à plusieurs reprises, contesté publiquement la légitimité des instances du Front National, permettant à la presse adverse de s'alimenter en campagnes hostiles,
- 2/ d'avoir mis en cause personnellement tant le Président du Front National que le Bureau Politique,
- 3/ d'avoir pris des initiatives politiques parasitant l'action du Front National, notamment par le truchement de l'Esprit Public, tant aux journées d'Orange de 2004 que celles de 2005 et ceci, pour la première, en pleine campagne électorale européenne,
- 4/ récemment la ville d'Orange, dont la majorité du Conseil Municipal ne comprend que quelques conseillers membres du Front National, a été jumelée par Monsieur Bompard avec une grande ville de Chine communiste sous le prétexte de défendre la vente des vins des Vaucluse alors que le maire et son épouse sont élus d'une ville ne comportant pas de vignes,

./.

5/ Monsieur Bompard ne se présente sous l'étiquette Front National ni aux élections municipales, ni aux élections cantonales, ni aux élections législatives ou sénatoriales,

6/ lors de la dernière consultation référendaire, il a fait campagne pour le NON avec les affiches de son mouvement, l'Esprit Public, qu'il faisait coller d'ailleurs sur celle du Front National. Cela ne l'a pas empêché de frapper le Front National d'une amende pour affichage sauvage, amende qu'il aurait dû adresser à son épouse, Madame Bompard, puisque celle-ci est la déléguée de cette circonscription du Front National.

Monsieur Bompard a gravement manqué aux obligations fondamentales de cadre et d'élu Front National :

A - Monsieur Bompard a été récemment remplacé à la fonction de Secrétaire Départemental du Vaucluse pour des raisons objectives :

1/ action politique essentiellement à l'écart du Front National,

2/ résultats médiocres de la fédération en termes d'adhésion, l'essentiel de l'action ayant été centrée sur la ville d'Orange,

3/ les méthodes de gestion du Bureau Fédéral étaient autoritaires, c'est ainsi que Monsieur Bompard s'est toujours refusé à appliquer les statuts qui lui faisaient obligation d'inviter au Bureau Elargi Madame Bellier, Conseiller Régional du Vaucluse.

4/ Monsieur Bompard n'a pas rempli ses obligations d'élu. En effet, il n'a jamais reversé comme ses camarades au titre de ses mandats régionaux ou départementaux, privant ainsi le Front National de la partie des ressources qu'assurent les élus à la marche de leur fédération. On peut chiffrer à 462.000 francs les reversements que Bompard aurait dû faire au seul titre de son mandat de Conseiller régional en 18 ans.

Les Bompard ont refusé de souscrire aux obligations financières liées à l'investiture de Madame Bompard en position éligible dans le Vaucluse.

Depuis son remplacement au Secrétariat Général du Vaucluse, Bompard n'a pas transmis à son successeur les documents de la Fédération, ni les comptes financiers de sa gestion.

B - Manquement aux obligations politiques des cadres :

Peu avare de critiques sur le fonctionnement du Front dans ses propos publics, Bompard ne les exprime que rarement dans les enceintes du Front National dont il est membre :

a) depuis mai 2000, sur 66 séances du Bureau Politique, Jacques Bompard n'a été présent qu'à 9 d'entre elles, dont l'une pour affirmer qu'il n'y restait que pour « emmerder le Président »,

- b) entre avril 2000 et mars 2003, 8 conseils nationaux se sont tenus, Bompard n'a été présent à aucun d'entre eux,
- c) depuis le congrès de mars 2003, 5 conseils nationaux ont été tenus, Bompard n'a assisté qu'à l'un d'entre eux.

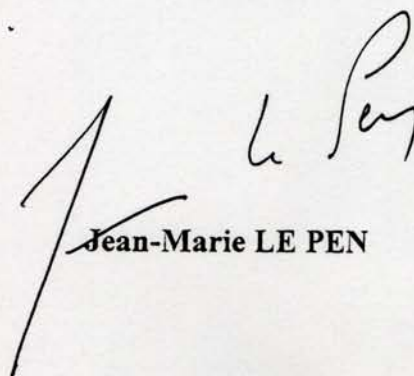
J'avais rappelé, en sa présence, lors du Bureau Politique réuni au congrès de Nice et lors de la réunion du nouveau Comité Central, que traditionnellement le Bureau Politique était le gouvernement du Président, que je proposais de porter le nombre des membres à 50 et de reconduire le Bureau Politique précédent.

Je demandai à ceux qui n'étaient pas d'accord avec cette conception et cette ligne, de ne pas en faire partie. Monsieur Bompard ne souffla mot, ce qui aux yeux de tous valait accord sur cette règle.

Bompard, qui contrairement à ce qu'il affirme, n'est pas un des fondateurs du Front National (il était alors l'adjoint d'Alain Jamet à Montpellier). Il se situe de son propre aveu hors des règles et des cadres du Front National.

Il appartiendra au Bureau Exécutif d'en tirer les conséquences.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments sincères.



Jean-Marie LE PEN